



Coefficient salarial entreprise privée

Par **laura**, le **12/01/2011** à **19:37**

Bonjour,
je travail depuis plus de 3 ans dans une maison de retraite en cdd tout les mois!
j'ai un bepa service au personne.
mon coefficient etait de 194 au debut puis 199.
je me suis renseigner et il devrait etre a 202.
combien l'entreprise me doit-elle?
et sur combien d'anneés ; 3 ans?
MERCI

Par **P.M.**, le **12/01/2011** à **20:29**

Bonjour,
Pour cela il faudrait consulter les salaires prévus à la Convention Collective, vous pourriez vous faire aider par les retrésentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par une organisation syndicale...